

**PROCÈS VERBAL ET  
COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL  
du mardi 19 juin 2018 - 19H00**

Étaient présents, tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de :

Madame Marylise BAILLEUL et Monsieur Alain KEMPYNCK, absents excusés ayant donné procuration.

Madame Jennifer DELLA-RICCA, absente,

M. Arnaud FIGENWALD est nommé secrétaire de séance.

---

Madame le Maire débute la séance en informant les membres du Conseil de la démission au poste de Conseillère Municipale de Madame Jennifer DELLA-RICCA membre de la liste « Union pour l'Avenir de Beuvry ». Elle donne ensuite lecture des courriers de Mesdames Stéphanie PRUVOST, Sandrine DELBARRE, Sandrine GOSSART et de Monsieur HACHIN, suivant sur la liste, refusant le poste de Conseiller(ère) Municipal(e).

**1) Compte rendu du Conseil Municipal du 22 mai 2018**

Madame le Maire invite le conseil à adopter le compte rendu du conseil municipal du 22 mai 2018.

*Adoptée à l'unanimité*

**2) Compte rendu des décisions prises par le Maire**

Madame le Maire invite le Conseil à prendre note des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

**3) Comptes de gestion 2017 – Ville et Z.A.E.**

Monsieur Voltaire BOUQUE donne lecture des comptes de Gestion 2017 de la ville et de la Z.A.E.

*Adoptées à la majorité*

*(5 abstentions : Nicole LELEU, Christine BRASSE, Charles DUMONT, Philippe BAROUX et Guillaume DELBARRE)*

#### **4) Comptes Administratifs 2017 – Ville et ZAE**

Monsieur Voltaire BOUQUE donne lecture des comptes Administratifs 2017 de la Ville et de la Z.A.E.

Monsieur Gaëtan VERDOUCQ invite le Conseil à se prononcer sur le compte administratif 2017 de la Ville.

*Adopté à la majorité*

*(5 abstentions : Nicole LELEU, Christine BRASSE, Charles DUMONT, Philippe BAROUX et Guillaume DELBARRE)*

Monsieur Gaëtan VERDOUCQ invite le Conseil à se prononcer sur le compte administratif 2017 de la Z.A.E.

*Adopté à la majorité*

*(3 abstentions : Christine BRASSE, Charles DUMONT et Guillaume DELBARRE)*

#### **5) Bourses communales -Années 2018/2019**

Monsieur BOUQUE invite le Conseil à approuver l'actualisation des revenus pour l'accès aux bourses communales.

Monsieur DELBARRE trouve qu'il aurait été préférable de prendre en compte le Revenu Fiscal de Référence et non le Revenu Brut Global et de moduler l'augmentation des montants en fonction des tranches pour une plus grande cohérence.

*Adoptée à l'unanimité*

#### **6) Mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite - trottoirs, voiries et bâtiments communaux – Demande de subvention**

Monsieur VERDOUCQ invite le conseil à adopter le programme 2018 de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite et le plan de financement prévisionnel.

*Adopté à l'unanimité*

#### **7) Travaux hydrauliques de lutte contre les inondations – Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux**

Suite à un ajustement du montant de la subvention de la D.E.T.R., demandé par le Préfecture, Monsieur VERDOUCQ invite le Conseil à adopter le nouveau plan de financement pour les travaux hydrauliques de lutte contre les inondations.

*Adoptée à l'unanimité*

## **8) Travaux hydrauliques du Quesnoy – Signature des conventions d'occupation**

Madame LEVEUGLE propose au Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire à signer les conventions d'occupation avec les différents propriétaires concernés par les travaux hydrauliques du Quesnoy.

Monsieur DELBARRE émet plusieurs remarques :

- il avait été signalé que le délai de 48h avant travaux pour prévenir les propriétaires était trop court et qu'il y a une contradiction sur ce délai entre la page 3 et la page 5 des conventions,
- il n'est pas indiqué d'accord préalable pour les arbres concernés par l'enlèvement de la végétation.

Madame LEVEUGLE répond que cela sera fait lors de l'état des lieux,

- la réserve ajoutée pour les ouvrages vétustes n'est pas compatible avec le fait qu'aucune participation financière ne sera demandée aux propriétaires,
- Il regrette que certains propriétaires ont déjà été contactés alors que la délibération ne soit pas encore approuvée. Madame LEVEUGLE rappelle que lors du dernier Conseil Municipal, il avait été dit, compte tenu des délais très court, qu'une prise de contact avec les propriétaires serait faite dès le retour des conventions du cabinet juridique et aucune objection n'avait été émise.

*Adoptée à la majorité*

*(2 contre : Guillaume DELBARRE et Charles DUMONT*

*1 abstention : Christine BRASSE)*

## **9) Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement et de création des ouvrages de gestion écologique et durable des eaux pluviales – Place Roger Salengro – Signature d'une convention avec l'Agglomération**

Dans le cadre de l'aménagement de la Place Roger Salengro et de ses abords, Monsieur VERDOUCQ invite le Conseil à autoriser Madame le Maire à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane pour les travaux de réfection des réseaux d'assainissement et de création des ouvrages de gestion écologique et durable des eaux pluviales.

Il précise qu'une subvention a été accordée par l'Agence de l'Eau pour un montant de 101 000 €.

*Adoptée à l'unanimité*

## **10) Convention éclairage public entre la commune de Beuvry et la commune de Labourse**

Vu le projet de pose de deux points lumineux supplémentaires sur une zone non éclairée de la Route de Lens, mitoyenne à la ville de Beuvry et de Labourse, Monsieur VERDOUCQ demande au Conseil d'autoriser Madame le Maire à signer la convention d'éclairage public avec la commune de Labourse.

*Adoptée à l'unanimité*

## **11) Schéma de défense Extérieure contre l'Incendie**

Suite à un changement d'orientation du Conseil Départemental du Schéma de Défense Extérieure contre l'Incendie, Monsieur VERDOUCQ invite le Conseil à valider le nouveau schéma Directeur de Défense Incendie réalisé par le bureau d'étude BFIE.

Monsieur DELBARRE remercie pour la présentation du Schéma qui a été faite lors de la Commission Travaux mais regrette de ne pas avoir eu le document en main propre. Monsieur VERDOUCQ répond qu'il sera diffusé après adoption de la délibération.

Monsieur DELBARRE souhaite que la liste des travaux prioritaires soit établie pendant la prochaine Commission Travaux. Monsieur VERDOUCQ précise que les priorités évidentes sont la mise en place des poteaux incendie, des bouches d'aspiration et de la citerne de la Chapelle Quinty. Pour la suite, et en fonction du budget, des études complémentaires seront effectuées et évoquées lors des prochaines Commissions.

*Adoptée à la majorité*

*(3 abstentions : Christine BRASSE, Charles DUMONT et Guillaume DELBARRE)*

## **12) Ruelle de la Place – Changement de dénomination**

Dans le cadre du réaménagement du Centre-Ville, Madame le Maire propose au Conseil de renommer la Ruelle de la Place (côté école Colette entre la rue Jules Weppe et la Place Roger Salengro) comme suit :

**« Ruelle de l'école Colette »**

Monsieur DELBARRE revient sur le refus de sa proposition « Ruelle Julien BACON » en hommage à l'Abbé BACON sur le principe de la laïcité qui ne s'appliquerait pas dans ce cas.

*Adoptée à la majorité*

*(3 contre : Christine BRASSE, Charles DUMONT et Guillaume DELBARRE)*

## **13) Acquisition d'une bande de terrain – rue Camille Clément**

Madame Emmanuelle LEVEUGLE invite le Conseil à émettre un avis favorable à l'acquisition pour l'euro symbolique d'une bande de terrain de 30 m<sup>2</sup> – rue Camille Clément à Monsieur et Madame DELBARRE Bruno. Les frais annexes seront pris en charge par la Commune.

*Avis favorable à l'unanimité*

## **14) Acquisition de la parcelle AC n°412p et cession à titre gratuit des parcelles AS n°930, 932, 934, 936, 938 et 940**

Dans le cadre d'un projet de création d'une zone de stationnement – rue Henri LEFEBVRE - Madame LEVEUGLE invite le Conseil à émettre un avis favorable à l'acquisition de la parcelle AC n°412p au prix de 20 € le m<sup>2</sup>, pour une superficie approximative de 1 200 m<sup>2</sup> aux Consorts Lefebvre de Plinval. Elle propose au Conseil Municipal de fixer une indemnité d'éviction de 2,00€ le m<sup>2</sup> pour

la parcelle AC n°412p au profit de Monsieur François DELPIERRE, demeurant au 167 rue Jean Jaurès à BEUVRY.

Elle propose également de régulariser la cession à titre gratuit au profit de la Commune les parcelles cadastrées section AS n°930, 932, 934, 936, 938 et 940, pour une superficie de 170 m<sup>2</sup> et de confier la régularisation de cette acquisition auprès de Maître Patrice ALLARD, Notaire à DOUAI.

Monsieur DELBARRE regrette de ne pas avoir le plan du projet d'aménagement du parking et estime qu'en terme de priorité, il aurait été préférable d'avoir un parking en face du stade pour éviter un stationnement dangereux quand il y a des manifestations au complexe Léo Lagrange.

Monsieur VERDOUCQ répond que le long de la rue Jean Jaurès, il y a beaucoup de véhicules stationnés sur le trottoir et l'une des priorités de la Municipalité est de rendre les trottoirs aux piétons.

*Adoptée à la majorité*

*(2 abstentions : Guillaume DELBARRE et Charles DUMONT)*

#### **15) Exploration et exploitation du gaz de couche – Avis de la Commune**

Madame le Maire invite le Conseil à donner son avis, par principe de précaution, pour empêcher l'exploration et l'exploitation du gaz de couche, quel que soit la méthode utilisée compte tenu des risques environnementaux et de santé pour la population.

*Avis favorable à l'unanimité*

#### **16) Révision du Plan de Déplacements Urbains – Avis de la commune**

Monsieur VERDOUCQ invite le Conseil à émettre un avis sur le projet de P.D.U. Madame le Maire précise que la thématique de développement des modes doux est sous traitée et ne semble pas être à la hauteur des enjeux qu'elle représente.

*Avis favorable à la majorité*

*avec réserve compte tenu du manque de prise en compte des modes doux.*

*(2 abstentions : Charles DUMONT et Guillaume DELBARRE)*

#### **17) Recensement 2019 de la population – création d'un poste de coordonnateur communal**

En vu du recensement 2019 de la population qui aura lieu sur la Commune du 17 janvier au 16 février 2019, Madame le Maire propose au Conseil de désigner Monsieur Pierre BEAUVOIS au poste de coordonnateur de l'enquête de recensement pour l'année 2019 et de lui donner pouvoir de signer toutes les pièces nécessaires à la mise en place des présentes.

Monsieur DELBARRE demande ce qu'il en est de la rémunération facultative pour ce poste. Madame le Maire l'informe que Monsieur BEAUVOIS a proposé ses services sans rémunération. Elle remercie à cet effet, Monsieur BEAUVOIS pour son engagement.

*Adoptée à l'unanimité*

**18) Modification des modalités tarifaires du centre de petites vacances – Toussaint 2018**

Madame DENIS précise au Conseil que cette délibération apporte une modification à la délibération n°12/2017-11 du 12 décembre 2017, à savoir que soit retiré l'acompte de 15€ demandé à l'inscription pour permettre aux familles de s'inscrire via le Portail Famille.

*Adoptée à l'unanimité*

**19) Ecole de musique – Modification des tarifs**

Monsieur GRUSON demande au Conseil de fixer les nouveaux tarifs d'inscription à l'école municipale de musique avec notamment celui pour le personnel communal et leurs enfants et ceux de la nouvelle activité, la Batucada.

*Adoptés à l'unanimité*

**20) Garderie – Modification des tarifs**

Monsieur MOULIN demande au Conseil de fixer les tarifs des temps périscolaires du matin et du soir avec celui pour le personnel communal, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018.

*Adoptés à l'unanimité*

**21) Demande de remboursement d'un acompte pour la location d'une salle**

Monsieur BOUQUE invite le Conseil à rembourser à Monsieur GRUCHOT l'acompte de 150€ versé le 3 avril 2018 pour la réservation de la salle Jean Marie Leclercq mais qu'il a été contraint d'annuler.

*Adoptée à l'unanimité*

**22) Remboursement des frais d'hôtel suite aux inondations**

Monsieur BOUQUE propose au Conseil de prendre en charge les frais d'hébergement d'une nuit à l'hôtel Balladin d'un montant de 35,60€. Il s'agissait d'un jeune couple, très affolé des suites de l'inondation de leur logement.

*Adoptée à l'unanimité*

### **23) Séjour scientifique et de pleine nature 2018 – Signature d'une convention**

Madame DENIS propose au Conseil d'approuver les séjours scientifiques et de pleine nature à Bajus pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans fréquentant le Centre de loisirs et à autoriser Madame le Maire à signer la convention.

*Adoptée à l'unanimité*

### **24) Mise à disposition d'une salle à la Médiathèque pour des ateliers de massages bébés – Signature d'une convention**

Madame le Maire propose au Conseil de la retirer de l'ordre du jour, Madame GIBON attendant des informations complémentaires sur ce projet de convention.

## **RETIRÉE DE L'ORDRE DU JOUR**

### **25) Promotion de la réserve citoyenne de l'Éducation Nationale – Signature d'une convention**

Monsieur BRAY informe le Conseil que la Municipalité a été sollicitée par l'inspection académique du Nord Pas de Calais pour intégrer la ville dans le réseau de la Réserve Citoyenne et permettre l'obtention d'un label.

Après avoir remercié Monsieur Guy GAMMELIN, pour son investissement depuis 4 ans et ses nombreuses interventions auprès des jeunes des écoles de la Commune (passage des permis piétons aux classes de CE2, des séances de sensibilisation et d'initiation à la sécurité routière, l'organisation et la participation au 1<sup>er</sup> Challenge de sécurité routière aux classes de CM2,...), Monsieur BRAY invite les élus à autoriser Madame le Maire à signer la convention pour la Promotion de la Réserve Citoyenne de l'Éducation Nationale.

*Adoptée à l'unanimité*

### **26) Association ALYSSE – Demande de subvention**

Madame DENIS invite le Conseil à accorder une subvention d'un montant de 1716 € à l'association Alysse pour l'organisation de la journée inter asso qui a lieu le 24 juin 2018.

Monsieur DELBARRE souhaiterait qu'il y ait plus de mixité entre les quartiers et ainsi favoriser les échanges, à l'occasion de cet événement.

Madame le Maire répond qu'il s'agit d'un financement Politique de la Ville, en faveur du Quartier Renaissance mais que les effectifs seront complétés par des personnes issues des autres quartiers de la Ville.

*Adoptée à l'unanimité*

**27) Association BOULES LYONNAISES – Demande de subvention exceptionnelle**

Madame WACH demande au Conseil d'accorder une subvention exceptionnelle à l'association « Boules Lyonnaises » d'un montant de 500€ pour les frais de participation au championnat de France 2018 les 23 et 24 juin.

*Adoptée à l'unanimité*

**28) Ressources humaines – Modification du tableau des effectifs**

Monsieur FIGENWALD invite le Conseil à approuver la modification du tableau des effectifs avec la création de 5 postes, compte tenu des possibilités d'évolution de carrière.

*Adoptée à l'unanimité*

**29) Ressources humaines – Adhésion à la mission expérimentale de médiation préalable**

Monsieur FIGENWALD invite le Conseil à adhérer à la mission expérimentale de médiation préalable obligatoire permettant à tout employé de la Ville en cas de conflit, de bénéficier d'une médiatrice avant une procédure contentieuse. Et à cet effet, d'autoriser Madame le Maire à effectuer toute démarche et à signer tout acte nécessaire auprès du Centre de Gestion du Pas de Calais.

*Adoptée à l'unanimité*

**Arnaud FIGENWALD ne prend pas part au vote**

La séance est levée à 20h30